

COMMUNE DE MAGNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 25 MARS 2016

L'an Deux Mil Seize, le vingt-cinq mars à 20H15, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Carole FAYOLLE, Maire,

Etaient présents: Mme Carole FAYOLLE, M. Jean-Guy GENESTE, Mme Véronique TRIBOULET, M. Jean-Louis MERCIER, M. Christian MOREAU, M. Fabrice POTHIER, M. Franck ROYER, M. Thierry MAROLLES, Mme Stéphanie BOUTROUX, Mme Odile VILLENEUVE, Mme Roberte NEBOUT, M. Marc SABATIER,

Excusés : Mme Bernadette KOWALEWSKI (pouvoir à Mme Véronique TRIBOULET) et M. Franck BERCHEM

Madame Stéphanie BOUTROUX est désignée secrétaire de séance

Délibération N° 2016/03/25/012
CONVENTION VVA - FICT 2015-2020

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention au titre du Fonds Intercommunal de Cohésion Territoriale 2015-2020 avec la Communauté d' Agglomération Vichy Val d'Allier :
Le FICT sera versé à la commune au titre du projet « Réhabilitation de la Mairie » selon les modalités suivantes :
Montant maximal de FICT mobilisable : 11 167€ par an, soit 67 002€ sur la période 2015-2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

Pour copie conforme
Madame Le Maire

